

APAPUM — Assemblée générale spéciale

PROCÈS-VERBAL

Le 28 août 2024 à 13h00, local 147, Pavillon Adrien J. Cormier

1.0 Vérification du droit de présence et du quorum

Les 59/99 personnes présentes sont des membres en règle. Le quorum est donc atteint.

2.0 Ouverture de l'assemblée

La présidente, Lynn Courteau, ouvre la réunion à 13h 05.

3.0 Adoption de l'ordre du jour proposé

Marc Boudreau propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé de Donal Rail.

Adopté

4.0 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

Comme elle ne peut pas voter, la présidente propose de faire le décompte des votes. Cette proposition est acceptée par les membres de l'Assemblée, sans objection. **Adopté**

5.0 Présentation:

5.1 Présentation du comité de négociations

Lynn Courteau présente les membres, y compris les membres de la partie patronale qui siègent à la table de négociation.

Pour l'APAPUM: Mathilde Valentini (porte-parole), Lynn Bissonnette, Conrad Melanson, Lynn Courteau

Comité élargi: Eric Thériault, Marie-Lyne Caron, Stefanie Renée LeBlanc

Pour l'employeur: Johanne Savoie (porte-parole), Matthieu LeBlanc, Stéphanie Wheaton, ~~Marie-Élaine Guay~~, Stéphanie Lasnel

5.2 Bilan des négociations

La présidente, Lynn Courteau, présente le déroulement et l'état des négociations à présent.

Elle informe également l'Assemblée qu'une firme du nom de Normand & Beaudry a été retenue pour travailler à proposer une nouvelle structure salariale. L'U de Moncton et la FPPU se partagent les frais de ces services à raison de 50/50.

5.3 Lynn Courteau présente aux membres la proposition de l'Université :

Afin d'éviter d'attendre à la signature de la convention collective pour avoir une augmentation salariale, l'Université nous propose une augmentation au 1er mai 2024 ainsi que l'augmentation d'étapes qui est prévue à la convention collective.

Augmentation de salaire de 3% au 1er mai 2024 avec augmentation d'étapes comme prévu

L'acceptation de cette proposition est recommandée par le comité de négociations et le CA de l'APAPUM

5.3 Période d'échange

Une période de questions s'ensuit et des précisions sont apportées par Lynn Courteau.

6.0 Vote

Résultats (59/99 personnes)

Pour : 52 Contre : 7 Abstention : aucune

L'entente est acceptée et sera présentée à la partie patronale et au VRARH

7.0 Discussion : Réunion des syndicats

La présidente, Lynn Courteau, explique que le président de l'ATTUM nous a approchés afin de sonder si l'APAPUM et l'AEUM souhaitent se regrouper pour ne former qu'un syndicat. Elle explique les avantages, les inconvénients et les réserves que nous avons par rapport à un changement possible d'affiliation puisque la FPPU nous offre des appuis inestimables.

Une période de questions s'ensuit. Lynn ainsi que d'autres membres répondent aux questions des membres à ce sujet.

Elle leur fait part que nous leur enverrons un sondage à ce sujet la semaine prochaine pour obtenir leur avis.

7.0 Clôture de l'assemblée

L'assemblée est clôturée à 14h15